

# Reflots<sup>n°271</sup>



[www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Décembre 2022



**La Ville vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous !**

## Édito du Maire : Construire trop ou pas assez ?



On reproche au maire comme s'il avait tout pouvoir de décision en matière de construction, des projets immobiliers trop nombreux, bref, une volonté de sa part de densifier et urbaniser à outrance la ville.

Dès le début du mandat, une modification du Plan Local d'Urbanisme qui régleme cette construction a été faite et s'est achevée. Elle dédensifie de fait par ses règlements les possibilités de construction.

En fait, la densification dans notre ville se fait surtout en diffus par division parcellaire des jardins, à l'initiative des Pénivauxois.

Les logements d'immeuble à vocation locative sociale sont tout à fait minoritaires. C'est pourquoi nous sommes, au vu du Plan Local de l'Habitat, en possibilité d'être carencés : nous ne construisons pas assez de logement locatif à visée sociale. La rareté du foncier disponible en est responsable, mais aussi parce que pour nous, l'équilibre urbain dans la ville et dans nos quartiers prime sur une réalisation aveugle des quotas nécessaires dans le Plan Local de l'Habitat. Notre choix est de construire de manière mesurée de petits ensembles de logements sociaux. Ce manque de logement social, 21,3 % au lieu de 25 % que réclame la Plan Local de l'Habitat nous fait subir des pénalités qui en 2022 se sont montées à 80 000 €.

Notre volonté est bien entendu d'arriver pour les années qui viennent à 25 % de logements sociaux conformément au plan triennal du PLH mais dans une harmonie et un respect de notre ville qui nous tient à cœur plus que tout.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal de belles fêtes de fin d'année.

**Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil**



## Vœux à la population

Monsieur Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil, et le conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux samedi 21 janvier à la Buissonnière.

Avec la participation des Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes.

Ouverture des portes à 16 h. Réservations jusqu'au 14 janvier 2023 auprès de la direction de l'évènementiel au 01 64 10 46 94 ou à [vie.associative@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:vie.associative@mairie-vaux-le-penil.fr)



## BOIS GASTON DUMONT ET LA PLAINE DES JEUX, ÇA CONTINUE !

Dans le cadre du projet du Bois Gaston Dumont et de la Plaine des Jeux, le Comité de Pilotage (techniciens, élus municipaux, D.C.I. Environnement) s'est réuni pour une séance de travail vendredi 18 novembre en présence de Monsieur le Maire Henri de Meyrignac. Un retour sera fait à l'ensemble du Comité Citoyen début 2023. Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous à [communication@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:communication@mairie-vaux-le-penil.fr)



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE : UN HOMMAGE ÉMOUVANT

Vendredi 11 novembre s'est déroulée la **cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918** au cimetière communal. Étaient présents Monsieur Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil, Madame Fatima Aberkane Joudani, Première Maire Adjointe, ainsi que de nombreux membres du Conseil Municipal et le Conservatoire municipal.

Au Monument aux Morts, les élus des Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes ont lu de leurs jolies voix le texte de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre. C'était ensuite à Monsieur le Maire de procéder à la lecture du message de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

La cérémonie s'est poursuivie avec le **traditionnel dépôt de gerbes** par les associations, la FNACA, les anciens combattants, le Conseil Départemental, les enfants des Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes et Monsieur le Maire.

Pendant que le cortège repartait vers le Monument aux Morts, les enfants ont clôturé la cérémonie par la **pose de bougies sur les tombes des soldats, symbole de la mémoire aux jeunes générations.**

Enfin, Monsieur le Maire et sa Première Adjointe ont rendu un hommage sur les tombes de Monsieur Penault et Monsieur Gilet (Présidents de la FNACA et ACPG), disparus.



**CÉRÉMONIE DES RECONNAISSANCES "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE"**

Lundi 21 novembre, la Ville de Vaux-le-Pénil était invitée par la Région-Île-de-France, l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France et l'Office français de la biodiversité à la cérémonie de remise des reconnaissances "Territoire engagé pour la nature" dont elle est lauréate. Étaient présents sur place, Monsieur Jean-Louis Masson, Maire Adjoint en charge de la transition écologique et les représentants des Services techniques de la Ville. L'initiative "Territoire engagé pour la nature" vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des collectivités locales. En cohérence avec sa politique environnementale (Zéro Phyto sur la voirie et les espaces verts, permaculture, hôtel à insectes...), Vaux-le-Pénil a mis en place en juillet 2021 un Atlas de la Biodiversité Communale en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, afin de recenser les espèces animales et végétales présentes sur la commune.



**SEMAINE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS !**

Chaque année, à la fin novembre, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est l'occasion de sensibiliser à la prévention des déchets. Pour cette deuxième édition, la Ville de Vaux-le-Pénil avait prévu un programme riche et varié du 7 novembre au 3 décembre à destination de tous les âges. Exposition prêtée par la Médiathèque Départementale, rencontre-dédicace avec l'illustratrice Émilie Vast, jeux de société, repas partagé, troc, réparation d'objets, ramassage citoyen... Cet événement a également permis l'inauguration d'un compost partagé à l'Arcature, en présence de Madame Aberkane-Joudani, Première Maire adjointe, Monsieur Masson, Maire adjoint en charge de la transition écologique, le SMITOM-LOMBRIC, Madame Agnès Peyrot, maître-composteur et le service Intergénération.



**UNE JOLIE CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL**

Samedi 19 novembre, en présence de Monsieur le Maire Henri de Meyrignac ainsi que de plusieurs membres du conseil municipal, s'est déroulée en salle des Mariages la cérémonie de remise des Médailles d'Honneur du travail.

Ces médailles sont décernées à de nombreux Pénivauxois et Pénivauxoises reconnus pour leurs 20 à 40 années d'engagement dans leurs métiers respectifs. Un beau moment de célébration. Félicitations à tous.



## CIMETIÈRE COMMUNAL : CRÉATION D'UN NOUVEL OSSUAIRE ET D'UN 4<sup>ÈME</sup> COLUMBARIUM

*Si les cimetières sont des espaces publics, ils restent des lieux importants de recueillement. L'installation de nouveaux équipements, l'entretien courant par la commune et les familles sont autant d'actes contribuant à l'image de ce lieu symbolique et à sa qualité esthétique et patrimoniale.*

En 2016, le troisième columbarium a permis à de nombreuses familles de déposer les urnes funéraires de leurs défunts. Dès 2020, toutes les cases ayant été vendues, la commune ne pouvait malheureusement plus répondre à cette demande du fait du manque de place.

C'est pourquoi, l'un des projets de mandat de l'équipe municipale actuelle était la **réalisation d'un quatrième columbarium** qui représente une forte demande de nos administrés.

Une société a été retenue afin de réaliser ces travaux d'aménagement dans notre cimetière : deux columbariums de 12 cases chacun seront alors posés d'ici la fin de l'année avec chacun une contenance de 4 urnes tout en gardant l'aspect extérieur du jardin du souvenir actuel (granit rose polie avec portes noires et jardinières...) pour un coût de 16 080 € TTC.

De plus, suite aux reprises des 27 concessions perpétuelles fin 2020, l'ossuaire existant était désormais presque complet. **Il était donc nécessaire de prévoir la construction d'un nouvel ossuaire pour y placer les reliquaires des prochaines reprises de concession.**

Sa création sera réalisée prochainement, permettant la mise à disposition de 324 reliquaires pour un coût de 30 988,80 € TTC.

Ces projets ont été présentés aux membres de la commission de cimetière le 20 octobre dernier. Une présentation sur site aura lieu dès achèvement des travaux.

## Un accès plus sécurisé devant le groupe scolaire Beuve et Gantier

Du 24 octobre au 7 novembre, la société VRD de la Brie est intervenue pour le compte de la commune dans le cadre de travaux d'aménagement de sécurité rue du Boulet, l'objectif étant de **sécuriser le cheminement des piétons et la traversée des enfants** accédant au centre-ville et au groupe scolaire Beuve et Gantier.



## Une nouvelle fresque à l'Arcature

Dans le cadre de la Semaine de l'échange et du partage, qui s'est déroulée du 2 au 4 novembre, une dizaine de participants de l'Agglomération Melun Val de Seine ont réalisé **une fresque murale participative** sur le mur de l'escalier de l'Arcature, avec l'aide de FIFA, artiste graffeur. Bravo pour cette réalisation poétique aux couleurs vives !



**i SERVICE URBANISME :**  
Depuis le 28 novembre 2022,  
l'accueil public du service urbanisme  
se fait uniquement sur rendez-vous par mail  
à : [urbanisme@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:urbanisme@mairie-vaux-le-penil.fr)

## Augmentation de la TEOM : on vous l'explique !

À la réception des taxes foncières, vous avez remarqué une augmentation du montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur votre feuille d'imposition 2022. Pour quelles raisons le taux a-t-il été modifié ? Nous répondons à toutes vos questions !

Comme 77% des collectivités, les habitants du centre ouest Seine et Marnais ont vu leur taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2022 augmenter. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est un impôt qui doit financer le service de collecte et de traitement des déchets et qui doit donc couvrir ces dépenses.



**Le taux est passé de 7,9% à 10,09%. Il est valable pour les 18 communes du territoire dont la collecte et le traitement des déchets sont pris en charge par le SMITOM LOMBRIC.**

### POURQUOI LE TAUX PASSE-T-IL DE 7,9% À 10,09% ?

Cette augmentation du taux décidée par les élus communautaires au dernier trimestre 2021 est la conséquence de plusieurs éléments :

- ➡ La crise sanitaire a eu des répercussions négatives sur les finances du SMITOM-LOMBRIC.
- ➡ Une forte augmentation de la taxe sur les activités polluantes (TGAP).
- ➡ Les coûts des nouvelles réglementations qu'il faut anticiper.
- ➡ Le SMITOM-LOMBRIC va réaliser un **programme d'investissements** de plus de 40 millions d'euros entre 2023-2026 pour compléter ses équipements de traitement et pour une meilleure satisfaction des usagers.

### À QUI S'ADRESSER POUR DEMANDER DES PRÉCISIONS SUR SON IMPÔT OU LE CONTESTER ?

Pour toute demande de précisions, adressez votre demande par mail, à l'adresse suivante : [contact@camvs.com](mailto:contact@camvs.com) Pour toute contestation de votre impôt, adressez-vous à votre centre des impôts dont l'adresse est mentionnée sur la feuille d'imposition.

## Urgence énergie : Retour sur les mesures prises par la Ville

### Bon nombre de mesures ont déjà été mises en place par la Ville :

- ▶ **Relamping des projecteurs des stades** en leds avec une gradation en fonction de l'utilisation (entraînement, matches officiels).
- ▶ **Maîtrise des économies d'énergie sur la chauffe de nos bâtiments** (mise hors gel, regroupement des associations permettant la fermeture d'un bâtiment, diminution de 2 degrés des bâtiments non occupés du vendredi soir au lundi matin).
- ▶ **Étude thermique** sur nos bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup>.
- ▶ **Rénovation de l'éclairage intérieur de nos groupes scolaires et gymnases** (Passage en Led - en août 2023 arrêt de la fabrication des néons).
- ▶ **Objectif de 30 % de véhicules propres** (véhicules électriques ou hybrides) au sein de notre flotte automobile.

Dans le dernier numéro de *Reflets*, nous avons fait appel à votre imagination et votre sens pratique pour nous partager vos idées et vos suggestions qui nous permettraient de faire des économies d'énergie. **Différents retours des Pénivauxois ont été faits. Ils concernent essentiellement l'extinction de l'éclairage public.**

Comme indiqué dans le *Reflets* N°270 de novembre 2022, afin de consommer moins d'électricité, la Ville envisage le passage en LED de l'éclairage public (rues, écoles, bâtiments municipaux...). Notre marché à performance énergétique sur l'éclairage public (M.P.E) concerne la moitié de nos rues et permettra à terme d'économiser jusqu'à 50% de consommation. Cependant, pour l'étendre à la totalité de nos rues, 4 millions de plus sont nécessaires. Ce sont des investissements très importants.

**Nous vous remercions pour votre participation et votre engagement. Un retour vous sera fait prochainement sur les avancées de ces pistes.**



## TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, vous pourrez déposer tous les emballages sans exception dans votre bac jaune ou la borne emballages, selon votre moyen de collecte.**

Qu'ils soient en métal, carton, papier et plastique de tous types (tubes de dentifrice, emballage de jambon, pots de yaourt, etc.), tous les emballages auront leur place dans le bac jaune ou la borne emballages. Vous pourrez également y déposer papiers, journaux et magazines.

Quels avantages ? Pour vous, le geste de tri sera plus simple. En triant plus, davantage d'emballages seront recyclés et vous participerez, à votre échelle, à la protection des ressources et de l'environnement.

### Voici les nouveaux réflexes à adopter :

- 1) C'est un emballage ? Je le dépose dans mon bac jaune ou la borne emballages.
- 2) Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3) Je dépose mes emballages séparés les uns des autres dans le bac (pas dans des sacs).
- 4) Le papier et les journaux-magazines se déposent également dans le bac jaune.

**>>> Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet du SMITOM-LOMBRIC, [lombric.com](http://lombric.com), ou les contacter par téléphone au 0 800 814 910 (appel gratuit, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h).**



## Recensement citoyen 2023 du 19 janvier au 25 février



Durant cette période, 3 agents municipaux - Corinne Lefèvre, Pascal Jacob et Karine Bierry (de gauche à droite sur la photo) - dûment identifiés par des cartes portant leur nom, photographie et signature de Monsieur le Maire Henri de Meyrignac, déposeront aux domiciles des Pénivauxois concernés les documents à compléter par leurs soins.

### LE RECENSEMENT, À QUOI ÇA SERT ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

- ▶ Connaître la population française.
- ▶ Définir les moyens de fonctionnement des communes.
- ▶ Prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

### UN ACTE SIMPLE, UN GESTE CIVIQUE UTILE À TOUS !

La recensement se déroule comme suit :

- 1) Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous pour vous recenser muni d'une carte officielle.
- 2) Il ne vous reste plus qu'à répondre à l'enquête de recensement !



**C'est encore plus simple par internet ! Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 19 janvier 2023. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.**

**Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.**

## Laissez-moi passer, qui suis-je ?

- 1) Je mesure environ 7 mètres de long, 2 mètres 50 de large pour une hauteur d'environ 3 mètres.
- 2) Pendant que vous rêvez encore, pour la plupart d'entre vous, j'arpente les rues pénivauxoises.
- 3) Grâce à moi et mes utilisateurs, la ville est propre.



### ET OUI VOUS M'AVEZ RECONNU, JE SUIS... LE CAMION POUBELLE ! POURQUOI CET ARTICLE ?

Et bien tout simplement pour vous alerter sur ma difficulté à pouvoir faire ma "tournee" et ramasser vos poubelles. Depuis plusieurs mois, ma collecte ne peut s'effectuer en sécurité et sur sa totalité car des véhicules stationnent à des endroits qui m'empêchent de pouvoir accéder à vos poubelles (et de plus en plus souvent).

**Au final, je ne suis pas content, car je ne peux pas faire mon travail correctement et de votre côté, votre container n'a pas été pris en compte.**

Comme nous vivons en collectivité et pour le bien de tous, merci d'éviter de vous stationner sur des emplacements non prévus à cet effet (bande jaune, croix jaune). Cette demande s'applique également devant les poubelles enterrées des nouvelles résidences. Comment voulez-vous que mon cousin qui a un bras télescopique, puisse prendre en compte les containers en toute sécurité ?

**Je compte sur vous !**



## Vaux Chats : le combat continue

« Les problèmes de l'été continuent lentement à trouver leurs solutions : stérilisations en cours, chats perdus qui ont retrouvé leurs maîtres (parce que identifiés sinon perdus définitivement). Mais de nombreux grands chatons (5 à 7 mois) nés au Printemps, non placés, errants, sont maintenant en âge de se reproduire. **Si vous en nourrissez, eux ou leur mère, nous pourrions encore les stériliser selon nos possibilités budgétaires. Vous pouvez nous contacter au 06 31 13 52 66 / 06 83 74 74 19 / 06 42 75 66 00.**



**Bon à savoir :** une chatte gestante peut être opérée et stérilisée (hystérectomie), cela vaut mieux qu'une portée supplémentaire et les risques d'abandon. Nous remercions encore tous ceux qui nous ont aidé à remplir nos caddies alimentaires à Intermarché pour les chats libres de la commune. Nous donnons rendez-vous à tous les amis des chats errants et libres les 3 et 4 décembre, au marché de Noël de Vaux-le-Pénil.

Chat'heureusement et bonnes fêtes de fin d'année à tous ! » Madame Élisabeth Douchin, Présidente de l'association Vaux Chats.

## Le nouveau club Tai sei karaté est ouvert

« Il existe plusieurs "styles" de karaté mais l'esprit prime sur la forme ». Monsieur Nicolas Cochet, son instructeur, pratique le karaté depuis 35 ans. Son entraînement se déroule entre la salle (dojo) et les stages nationaux ou internationaux. **"Tai sei karaté" signifie grandir par l'effort.** Le karaté enseigné revient aux sources avec des entraînements intensifs dans une pratique sincère. Les bénéfices de la pratique permettent d'améliorer les capacités cardiovasculaire, l'endurance et la respiration.



Elle favorise le renforcement musculaire, développe la rapidité, l'équilibre et la coordination. « *Tout ce qui est appris en salle peut être transposé dans la vie courante pour affronter les problèmes en général et faire le bon choix au bon moment. C'est pour cela que l'on dit que c'est une école de vie.* »

Cours adultes et enfant à partir de 8 ans au dojo Ladoumègue. Renseignements au 06 43 36 94 13 / [taiseikarate@free.fr](mailto:taiseikarate@free.fr)

## Le Club Rencontres : bientôt 50 ans

Fort actuellement de ses 128 adhérent(e)s de tous les âges, essentiellement Pénivauxoises et Pénivauxois, désireux de se rencontrer pour participer ensemble à des activités culturelles et de loisirs, le Club **"RENCONTRES"**, fondé en 1973, compte parmi les plus anciennes associations de la commune. Pour essayer de satisfaire tous les goûts, le Conseil d'Administration s'efforce de varier les activités; c'est ainsi que se succèdent, à raison d'une activité par mois, suivant les saisons, les sorties spectacles et les sorties culturelles et touristiques d'une ou plusieurs journées. Pour 2023, un certain nombre d'activités sont envisagées, qui seront présentées aux adhérent(e)s et soumises à leur approbation lors de l'Assemblée Générale du 7 janvier prochain : comédie musicale, circuit voyage, musées...

Si vous êtes Pénivauxoise ou Pénivauxois et souhaitez mieux connaître le Club ou y adhérer, vous pouvez contacter le Président : Monsieur Guy PESTY / 01 60 68 03 83 ou 06 37 33 85 35 / Email : [pesty.guy@orange.fr](mailto:pesty.guy@orange.fr)

## Le Club Loisirs et Création et Rebondir au-delà de ses rêves solidaires

L'association Loisirs et Création a récolté **1 300 euros** grâce à sa participation sur différents événements de la Ville. L'ensemble a été reversé à l'association Rebondir au-delà de ses rêves, qui réalise les rêves d'enfants touchés par la maladie, en présence des bénévoles de ces 2 associations, Mesdames Crombez et Testeau Présidentes, Madame Céline Erades Maire Adjointe à la vie associative. Une très belle solidarité et entraide dont les membres associatifs peuvent être fiers ! Un grand merci à tous les bénévoles.



## NOS ASSOCIATIONS S'EXPRIMENT



### BIOTOPIHA - Les Prés Neufs

Créée en 2019, l'association les Jardins BiotopiHa bénéficie du soutien de la Mairie de Vaux-le-Pénil pour développer une exploitation maraîchère en agriculture biologique sur un terrain municipal de 5,5 hectares.

Plus qu'une exploitation maraîchère, l'association défend un positionnement social fort. D'abord en raison de son statut d'entreprise adaptée agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) : l'association s'engage à créer des emplois pour les personnes en situation de handicap. À ce jour, nous avons créé un CDI et un CDD de saisonnier. Grâce au soutien des partenaires et des adhérents, l'association projette des créations de CDI dans les prochaines années.

Ateliers pédagogiques à destination des scolaires, chantiers participatifs, accueil de groupes (EHPAD de Melun, foyer des Prés Neufs, Agir Vivre Autisme), de bénévoles sont de multiples vecteurs de transmission des pratiques, de la protection de l'environnement et de créer du lien social.

La protection de l'environnement, un enjeu central aux Jardins BiotopiHa :

- Des méthodes de culture intégrant un faible travail du sol (amendement en matière organique, outils manuels, couverture permanente), une diversité des productions, une production certifiée biologique.
- Une relocalisation de la production maraîchère avec une distribution en circuit court. Les légumes sont produits et distribués à Vaux-le-Pénil.
- Un verger maraîcher qui permettra d'élargir l'offre proposée aux adhérents. Celui-ci a également un intérêt écologique puisque des méthodes d'association de cultures favorables au maintien de la biodiversité seront mises en œuvre. Un verger maraîcher augmente également la résilience de la parcelle vis-à-vis des aléas climatiques.

« **Après seulement 2 ans de mise à disposition du terrain, nous pouvons faire un bilan très positif des actions menées. Forte de ces premiers mois d'activité, l'association a validé son plan de développement à 10 ans.** Nous allons augmenter notre surface de production de légumes, produire aussi des fruits, développer nos activités pédagogiques, bref continuer de contribuer à relocaliser la production alimentaire au niveau très local et dynamiser Vaux-le-Pénil et ses environs sur les questions d'enjeux alimentaires et environnementaux. »

**D'une trentaine d'adhérents en septembre 2021, l'association compte désormais plus de 130 adhérents et a distribué en moyenne 57 paniers de légumes chaque semaine depuis septembre 2022 !**

**Pour plus d'information : une assemblée générale extraordinaire est prévue le 10 décembre à 10 h, le projet y sera exposé plus en détail. Egalement, le site internet où l'évolution du projet est à disposition. Infos et contact : [contact@biotopiha.fr](mailto:contact@biotopiha.fr)**

**Madame Virginie Couëdel, Présidente de l'association.**



## **PARTAGE CITOYEN ET SOLIDAIRE : LE SERVICE INTERGÉNÉRATION RECHERCHE DE LA LAINE**

Dans le cadre de son activité "Trico'thé", qui se déroule tous les vendredis de 14 h à 17 h 30 à l'Arcature, le service Intergénération fait appel à votre générosité pour récolter de la laine. Toutes les créations sont à destination d'associations, d'hôpitaux, d'écoles.

>>> Vous pouvez déposer vos dons directement à l'Arcature (1 rue Charles Jean Brillard) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (17 h les lundi et jeudi).

Renseignements : 01 64 71 51 46 ou [intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr)



## **PARTICIPEZ À NOTRE COLLECTE DE JOUETS "NOËL POUR TOUS"**

Dans le cadre de ses actions citoyennes, le Conseil Municipal de Jeunes récolte des jouets au profit des plus démunis en cette période de fêtes de fin d'année.

Déposez vos jouets (en bon état) du 16 novembre au 14 décembre dans l'un des points de collecte suivants :

- ▷ En mairie
- ▷ À l'Arcature
- ▷ Au collège
- ▷ À la Ferme des Jeux

**Un grand merci pour votre participation !**

## **Les rendez-vous de l'Arcature en décembre**

### **À NE PAS MANQUER !**

• **Samedi 10 décembre de 10 h à 12 h 30**

**"La ludothèque fait du tri !"**

C'est bientôt Noël, venez acquérir des jeux de société à moindre coût ! Sans inscription et ouvert à tous ! (ATTENTION : la ludothèque sera fermée exceptionnellement ce jour.)

• **Vendredi 16 décembre de 18 h 30 à 20 h 30**

**Soirée Loto spéciale enfants** : partagez une soirée avec nous autour du célèbre jeu du loto. À gagner : chocolats et petits lots... Pour les enfants de 6 à 10 ans.

### **MAIS AUSSI...**

• **Mercredi 7 décembre de 14 h 30 à 17 h**

**Les ateliers de la bricole : "La magie du pliage".**

Découvrez comment emballer écologiquement vos cadeaux avec du papier journal et du tissu. À partir de 5 ans.

• **Mercredi 21 décembre de 14 h 30 à 17 h**

**Atelier créatif : L'atelier du Père Noël.** Petits cadeaux de dernière minute, vite réalisés en couture. À partir de 6 ans.

• **Jeudi 22 décembre de 10 h à 14 h**

**"Repas festif !"**

Chacun apporte un ingrédient de la recette pour réaliser et déguster ensemble ce repas de fin d'année. Ouvert à tous.

• **Jeudi 22 décembre de 10 h à 11 h**

**Atelier créatif : Petit lutin de Noël.** Favoriser la motricité fine tout en développant la créativité de votre enfant autour de la fabrication d'un lutin de Noël. Pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un adulte.

Retrouvez le programme complet des activités disponible sur notre site [www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr) (rubrique Solidarité-Intergénération). Le nombre de places est limité et les inscriptions sont indispensables pour toutes les activités au 01 64 71 51 46. Les animations sont réalisées dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur.

**L'Arcature fermera ses portes du 24 décembre au 1<sup>er</sup> janvier inclus.**



## **Suspense en Seine-et-Marne : les collégiens au cœur de l'intrigue**



Dans le cadre de sa politique de soutien aux pratiques amateurs et pour créer du lien entre auteurs et collégiens, la Médiathèque départementale lance la **cinquième édition du concours "Suspense en Seine-et-Marne"**.

Tous les élèves inscrits dans un collège de Seine-et-Marne peuvent participer et envoyer leur nouvelle avant le 31 janvier 2023 !

Lecture assassine, écriture par arme blanche... Qui convaincra Pascale Perrier, marraine de cette édition et auteure de romans policiers ?

Au printemps 2023, les cinq membres du jury auront la lourde tâche de lire les nouvelles et de sélectionner huit lauréats, qui recevront chacun une tablette et un livre lors de la cérémonie de remise des prix.

> **Retrouvez le règlement sur [www.mediathèque.seine-et-marne.fr](http://www.mediathèque.seine-et-marne.fr)**

## Prochainement à la Ferme des Jeux

Billetterie physique du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h en mairie (hors vacances scolaires) et 1 h avant chaque spectacle ou en ligne sur [www.culturetvous.fr](http://www.culturetvous.fr)

Renseignements : 01 64 71 91 28

i

**INFO CULTURE** : Initialement prévu jeudi 6 octobre, le spectacle "Thomas VDB s'acclimata" est reporté au 2 février 2023. Nous vous remercions pour votre compréhension. Plus d'informations au 01 64 71 91 28

### Mano Dino

Samedi 10 décembre à 15 h et 16 h 30

Petit Théâtre Ginette Kolinka de la Ferme des Jeux

Dès 1 ans / Les P'tits Samedis / Marionnettes

Durée : 23 minutes

Une fable poétique autour du voyage et de la rencontre, l'histoire d'un dinosaure, Mano Dino. Un tout petit dinosaure, pas plus grand qu'une fleur. Il entraîne le jeune spectateur au cœur d'un petit jardin rempli de surprises...

Tarif unique : 5€



### Rémi Larrousse

Songes d'un illusionniste

Jeudi 15 décembre à 20 h

Grange de la Ferme des Jeux

Dès 10 ans / Magie et illusion / Durée : 1 h 15

Rien de plus fascinant et énigmatique que le monde des rêves. On a longtemps cru qu'ils prédisaient le futur ou qu'à l'inverse ils reflétaient notre passé, mais les rêves sont d'abord de grands laboratoires de l'imagination. Rémi Larrousse nous embarque dans une nuit sans fin durant laquelle il parcourt ses rêves et ceux des spectateurs. À partir d'expériences surprenantes mêlant magie et mentalisme, il explore ces espaces libres, sans contrôle, où illusion et réalité se croisent.

Tarif Plein : 15 € / Tarif Réduit : 12 € / Tarif abonné : 10 € / Tarif ECL : 8 €



*Sous conditions de revenus, le Centre Communal d'Action Sociale de Vaux-le-Pénil propose aux habitants de la commune une aide financière pour l'achat de places de spectacles. Renseignez-vous ! CCAS de Vaux-le-Pénil - 22, rue Germain Siraudin - 01 64 71 51 19*

## Au cinéma...

"Citoyen d'honneur" - Mardi 6 décembre 14 h 15

Ciné mardi, la séance dont vous êtes le programmateur

Un film de Mohamed Hamidi / Comédie, Drame / 2022 / Durée : 1 h 36

Samir Amin est un écrivain comblé, Prix Nobel de littérature, qui vit à Paris, loin de son pays natal, l'Algérie. Il refuse systématiquement toutes les invitations qui lui sont faites. Jusqu'au jour où il décide d'accepter d'être fait "Citoyen d'honneur" de Sidi Mimoun, la petite ville où il est né. Mais est-ce vraiment une bonne idée que de revoir les habitants de cette ville, qui sont devenus, d'année en année, les personnages de ses différents romans ?



"Amadeus" - Mardi 13 décembre à 20 h

Ciné-club cycle "Vie d'artiste"

Un film de Milos Forman / Comédie, dramatique / 1984 / Durée : 3 h

En 1781, un jeune homme arrive à Vienne, précédé d'une flatteuse réputation. Wolfgang Amadeus Mozart est devenu le plus grand compositeur du siècle. Réalisant la menace que représente pour lui ce surdoué arrogant dont il admire le profond génie, Salieri tente de l'évincer.



Plein tarif : 7€ Tarif réduit : 5,50 €

Renseignements : 01 64 71 91 20 / [assofermedesjeux@gmail.com](mailto:assofermedesjeux@gmail.com)



## MERCREDI 14 DÉCEMBRE À 18 H CONCERT DE NOËL DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Manège de la Ferme des Jeux

Entrée libre - Renseignements au 01 64 71 51 28



## "GÉNIES DU ROMANTISME" JEUDI 18 DÉCEMBRE À 16 H AU MAS (LE MÉE-SUR-SEINE)

Un concert de musique symphonique de l'Orchestre Melun Val de Seine, sous la direction de Jean-Michel Despin, avec pour invité le violoniste Guillaume Barli.

L'Orchestre Melun Val de Seine ouvre sa vingt-sixième saison avec un chef d'œuvre absolu du romantisme Allemand : le premier concerto pour violon et orchestre de Max Bruch.

Tarif Plein sur place : 10 € / prévente : 8 € / Tarif Réduit : 6 € / Tarif Abonné : 6 € / Pass Culture : 6 €  
Renseignements au 01 64 79 25 41

## TREMPIN #77 : DÉCROCHEZ LA PREMIÈRE PARTIE D'UN CONCERT

Vous chantez et composez vos chansons ? Le Département de Seine-et-Marne valorise et accompagne les artistes de 14 ans révolus qui habitent, travaillent ou répètent en Seine-et-Marne. Vous avez jusqu'au 15 décembre pour vous inscrire !

## À LA CLÉ

Chaque année, 4 artistes solo ou groupes remportent le concours Tremplin #77 et gagnent chacun un prix :

À noter : une autorisation parentale est demandée à l'inscription pour les candidats mineurs.

Inscrivez-vous en ligne dès maintenant sur [www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)

# La Ville se prépare pour les fêtes

Renseignements au 01 64 10 46 94

*Au Marché de Noël à la Ferme des Jeux*  
samedi 3 décembre de 10 h à 18 h et dimanche 4 décembre de 10 h à 17 h.

## Plus de 50 exposants

Métiers de bouche et artisanat.

## Animations déambulatoires

Fanfare, chants, musiques locales, mascotte du Père Noël.

## Saltimbanques

Sculpteurs de ballons, acrobates, jongleurs, échassiers, spectacle de cracheurs de feu en fin d'après-midi.

## La Ferme se déplace

Présence d'un animateur accompagné d'animaux : brebis, chèvres, poules, coq, oie, lapin, cane.

## Manège de Noël écolo

Manège à traction parentale, les 6 traîneaux et les rennes tournent à contresens grâce à la force épicycloïdale. Sensations assurées et communion des petits et des grands avec toute la famille !



Le Comité des Fêtes tiendra son traditionnel stand avec buvette, crêpes et petite restauration

Vin et chocolat chauds offerts de 16 h à 16 h 30 samedi et dimanche !

## La Serd

(Semaine Européenne de Réduction des Déchets)  
Activités autour du développement durable, atelier de compostage, animation sur la récupération des déchets avec le SMITOM

## Samedi 3 décembre de 14 h à 17 h 30

Découvrez des jeux pour tous avec l'Association "Vaux Jeux" au Petit salon de la Grange de la Ferme des Jeux.

Pour les petits : La chasse aux monstres, Attrape rêves, Décrocher la lune, Dragomino, Les aventuriers du rail - mon premier voyage, Cortex.

Pour les plus grands : Just One, Code Name, Qwinto, Skyjo, Twin'it, Mysterium, Splendor, Azul.

## Dimanche 4 décembre

Animation musicale avec Fey Fouyapen, Chorale Chanterelle et Les Marins de la Noue.

Les Pères Noël seront de sortie avec l'association à Vaux Motos pour un petit tour vers 16 h sur le Marché de Noël et ensuite dans la Ville.

## Et dans la Ville...

## La boîte aux lettres du Père Noël

Elle sera disponible sur le parvis de la mairie du 3 au 16 décembre. Dépose ta lettre, les lutins y répondront !

## Vos vœux sur nos panneaux lumineux

Envoyez-nous votre texte jusqu'au 16 décembre ne dépassant pas 7 lignes comptant chacune un maximum de 18 caractères espaces compris et sans nom de famille à l'adresse suivante :

[communication@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:communication@mairie-vaux-le-penil.fr)

Les messages seront visibles du 19 décembre 2022 au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La Ville se réserve le droit de refuser les messages inconvenants et hors de propos.



## Tours de calèche gratuits

Avec l'association La Poste aux chevaux samedi 3 décembre de 13 h 30 à 16 h 30 (départ du Parc F. Mitterrand).

## La Semaine des commerçants du 3 au 10 décembre

L'association des commerçants pénivauxois "Vaux Commerces", avec le soutien de la Ville, revient pour sa fameuse tombola de fin d'année. Auprès des commerçants participants, retirez vos tickets de tombola et tentez de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu ! Distribution de chocolat et vin chauds par nos commerçants en centre-ville et au Moustier du 5 au 9 décembre de 16 h 30 à 18 h 30.



## Taxe foncière : une augmentation programmée.

Alors même que le taux communal n'a pas augmenté depuis 2018, nos concitoyens ont vu une augmentation du montant de leur taxe foncière.

Cette augmentation en 2022 est de l'ordre de 3 % et est due à l'augmentation des bases locatives qui servent au calcul de la taxe foncière. En 2023 on parle d'une augmentation décidée par l'État de 6,7 % de ces mêmes bases locatives. Cette augmentation couvrirait le montant de l'inflation et ne donnerait pas vraiment de nouveaux moyens financiers aux communes.

Celles-ci sont étranglées financièrement et leur seule capacité d'augmenter leurs revenus après la disparition de la taxe d'habitation reste cette taxe foncière.

Notre ville a un taux de taxe foncière inférieur à la moyenne départementale et pourrait augmenter ce taux.

Cette augmentation viendrait s'ajouter à celle des bases de 6,8 % et ferait une augmentation notable de cette taxe inégalitaire, qui pour rappel ne s'adresse qu'aux propriétaires.

Les communes n'ont donc, pour compenser les restrictions budgétaires de l'État, que la mobilisation du taux de la taxe foncière pour conserver leurs ressources et les services mis à la disposition de leurs concitoyens.

Y a-t-il encore une autonomie financière de nos communes ?

Monsieur Henri de Meyrignac,  
Maire de Vaux-le-Pénil,  
Pour le groupe majoritaire,  
"Vaux-Le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble".

## Choisir Vaux-le-Pénil !

Alors que les conditions d'accueil des patients au sein du Centre Municipal de Santé ont fait couler beaucoup d'encre depuis l'été dernier et qu'il est toujours difficile de se faire soigner en proximité, **l'arrivée de nouveaux praticiens de santé sur notre commune est une très bonne nouvelle.**

Une ostéopathe, une sophrologue, une praticienne en shiatsu, une psychologue, des infirmiers et bientôt une diététicienne proposent une nouvelle offre de soins et de pratiques de santé à **la Maison paramédicale du Moustier.**

Alexia PERCET, membre d'une famille active sur Vaux-le-Pénil depuis près de 45 ans et sur 3 générations, a en effet décidé de démarrer son aventure professionnelle en s'implantant dans la ville où elle a grandi, pour le plus grand bonheur de tous ceux qui l'apprécient et de tous ceux qui vont maintenant pouvoir agir concrètement pour préserver leur santé ou tout simplement se faire soigner près de chez eux.

Notre groupe félicite tous les soignants pour leur implantation et pour leur choix pertinent de travailler dans un environnement pluridisciplinaire qui va permettre à chacun de trouver les modalités de soin les mieux adaptées à son besoin. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs activités et une longue carrière pénivauxoise.

En cette période de fêtes nous pouvons ainsi vous inviter à prendre soin de vous et nous vous souhaitons une très agréable fin d'année.

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH,  
P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL,  
S. VALENTE et D. GAVARD  
"Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"  
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52  
vlpnv.wordpress.com

## Urbanisation intensive : débattons en ensemble !

Lors des municipales de 2020 la liste conduite par Julien GUERIN et notre collectif avaient mis au centre de la campagne la question de l'urbanisation anarchique de Vaux-le-Pénil. Nous sentions déjà une préoccupation face à des constructions rapides, souvent sans unité et faisant la part belle aux promoteurs ayant pour seul objectif de faire de l'argent. Dans notre programme nous proposons la révision immédiate du PLU (plan local d'urbanisme) pour limiter les constructions anarchiques et, à l'heure de l'urgence environnementale, y intégrer une dimension écologique forte tout en envisageant l'aménagement de la ville au regard des besoins des habitants. **La bétonisation intensive imperméabilise nos sols. Une ville comme Vaux-le-Pénil est très vulnérable au risque d'inondation.** Des bassins de rétention des eaux ont certes été aménagés mais ces efforts seront réduits à néant si l'urbanisation galopante se poursuit.

**M. le Maire, auteur du précédent PLU de 2014, enfermé dans ses certitudes, a mis du temps à prendre de l'urgence. Il s'est enfin résolu à l'automne 2022 à engager une révision du plan local d'urbanisme mais a perdu deux ans... sans doute pour ne pas nous donner raison...ce qu'il a fini pas faire tout de même... Que de temps perdu !**

Nous sommes pleinement investis pour faire avancer des axes forts autour d'un urbanisme maîtrisé, écologique et favorisant la mixité sociale. Pour y travailler ensemble nous vous invitons au **café-citoyen que nous organisons le vendredi 16 décembre à 18 h 30 à la maison des associations.** Venez nombreux !

J. GUERIN, A BOULET, A. BOUTET,  
V.ZACCARDO  
+ d'infos : page Facebook  
Vaux-le-Pénil notre bien commun

## L'argent achète tout !

Y être ou pas, regarder ou pas...La coupe du monde est dans beaucoup d'esprits. Certaines grandes villes ont décidé de ne pas organiser de retransmissions publiques sur écrans géants. A Paris, on n'est pas à une contradiction près quand on aime la direction qatarie du PSG.

Pourtant il ne faut pas cacher le nombre effarant de plus de 6 500 morts sur les chantiers, l'aberration de la construction de 8 stades climatisés en plein désert, le vol quotidien de 160 avions sans oublier les droits des femmes et des personnes LGBT complètement bafoués.

C'est en 2010, au moment de l'attribution de la Coupe du monde au Qatar que les Etats et le monde sportif auraient dû se manifester. Personne alors n'ignorait la volonté de ce pays d'utiliser cet événement planétaire à des fins économiques et politiques.

Il ne faut pas cacher les paroles de J. Valcke, secrétaire général de la Fifa, dans de Le Monde « *Le Qatar a tellement d'argent, profitons-en* ».

Alors on continue et bientôt les jeux asiatiques attribués à l'Arabie saoudite pour un coût estimé de 500 milliards !

L'argent coule au haut niveau pendant que des sportifs amateurs ou professionnels peinent à trouver un club pour s'entraîner dans de bonnes conditions, pendant que des parents ont du mal à financer l'inscription de leurs enfants dans des clubs locaux...

Que vous aimiez le foot ou pas, que vous regardiez ou non les matchs de la Coupe du monde, nous vous souhaitons les meilleures fêtes de fin d'année.

Patricia Rouchon, Viviane Janet,  
Jean-Louis Masson  
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire » groupe soutenu par le PCF

\*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques.

En aucun cas la Ville ne peut effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

VOTRE MAGAZINE EST  
ACCESSIBLE EN LIGNE  
SUR LE SITE DE LA VILLE



 **NOTRE PAGE FACEBOOK**  
@VilleVLP

 **NOTRE COMPTE INSTAGRAM**  
@Ville.de.vaux.le.penil

## État civil

### Naissance

- ▶ Hidaya SMIRANI née le 24 septembre 2022
- ▶ Hamdeen, Amadou BA né le 30 septembre 2022
- ▶ Maël, Jean, Fernando DANIEL né le 6 octobre 2022
- ▶ Léo, Bounma, Patrick BOILE PHOURATSAMAY né le 22 octobre 2022
- ▶ Lyssana, Mary, Kim-Anh RODRIGUEZ née le 22 octobre 2022
- ▶ Joshua, Jean MPUISANI né le 7 novembre 2022
- ▶ Moayade ABDELGADER ADAM né le 9 novembre 2022

### Mariages

- ▶ Mélanie BUYLE et Yannick MALETTE, mariés le 15 octobre 2022
- ▶ Brigitte GONNET et Marc ZENNER, mariés le 5 novembre 2022

### Décès

- ▶ M<sup>me</sup> Anne-Marie FIOL décédée le 28 septembre 2022
- ▶ M. Roland SAYAG décédé le 29 septembre 2022
- ▶ M<sup>me</sup> Monique COUSIN décédée le 2 octobre 2022
- ▶ M. Jean LOUBAT décédé le 3 octobre 2022
- ▶ M. Dominique CHAMBRE décédé le 17 octobre 2022

## DÉCEMBRE

**1<sup>ER</sup>** DÉCEMBRE À 20 H

“DESPERADO”

GRANGE DE LA FERME DES JEUX

Renseignements au 01 64 71 91 28



**3** DÉCEMBRE À 10 H

“DÉDICACE DE L'AUTEURE

ILLUSTRATRICE ÉMILIE VAST”

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARCATURE

Renseignements au 01 64 71 51 73



**3** DÉCEMBRE DE 10 H À 12 H

POINT RENCONTRE DES ÉLUS

MAJORITAIRES

AU MARCHÉ DE NOËL

À LA FERME DES JEUX

Monsieur le Maire, Henri de Meyrignac, vous invite à venir échanger avec les élus de la majorité en charge des projets dans le cadre de leur délégation.  
Renseignements : 01 64 10 46 94



**3 ET 4** DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

LA FERME DES JEUX

(voir p.10)



DU **3 AU 10** DÉCEMBRE

SEMAINE DES COMMERÇANTS

LA FERME DES JEUX

(voir p.10)



**10** DÉCEMBRE DE 14 H À 16 H

DISTRIBUTION DES COLIS

DE NOËL AUX ANCIENS

LA BUISSONNIÈRE

La remise sera suivie d'un goûter festif et musical de 15 h à 17 h 30.

Renseignements au 01 64 10 46 94



**10** DÉCEMBRE À 15 H ET 16 H 30

“MANO DINO”

PETIT THÉÂTRE “GINETTE

KOLINKA” DE LA FERME

DES JEUX (voir p.9)

Renseignements au 01 64 71 91 28



**15** DÉCEMBRE À 20 H

“RÉMI LAROUSSE -

SONGES D'UN

ILLUSIONNISTE”

GRANGE DE LA FERME

DES JEUX (voir p.9)

Renseignements au 01 64 71 91 28



**15** DÉCEMBRE À 20 H

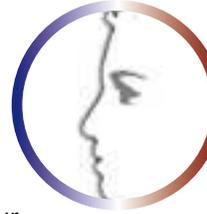
CONSEIL MUNICIPAL

MAISON DES ASSOCIATIONS

Public autorisé selon

les mesures sanitaires en vigueur.

Sur réservation au 01 64 10 46 94



## Ma liste de Noël

## LES AUTRES DATES À RETENIR

**Vendredi 2 décembre à 20 h**

“Paroles et musiques”

L'Arcature

Lecture par les bibliothécaires et musique par

les Élèves du Conservatoire municipal

Renseignements au 01 64 71 51 46

**Mercredi 7 décembre à 20 h**

Bœuf Jazz du Conservatoire municipal

Petit Théâtre “Ginette Kolinka”

de la Ferme des Jeux

Entrée Libre / Renseignement au 01 64 71 51 28

**Samedi 10 décembre à 10 h 30**

Conférence “Fleuves transfrontaliers entre concorde et conflits”

L'Arcature

Conférence animée par Monsieur Bernard

Corbel, ingénieur hydraulicien et auteur.

Entrée gratuite, inscription obligatoire :

[assofermedesjeux@gmail.com](mailto:assofermedesjeux@gmail.com)

**Dimanche 11 décembre de 16 h à 21 h**

“Chanter Nwel” avec Fey Fouyapen

Maison des Associations

Renseignements au 06 51 65 59 24

**Mercredi 14 décembre à 18 h**

Concert de Noël du Conservatoire municipal

Manège de la Ferme des Jeux

Entrée libre - Renseignements au 01 64 71 51 28

**Dimanche 18 décembre à 14 h 30**

Café Chantant par Familles Laïques avec

“Chansons dans l'air”

Maison des Associations

Entrée libre / Renseignements au 09 75 38 81 13.

## FERMETURE DES SERVICES

Consultez l'ensemble des dates de

fermeture sur notre site Internet

[www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)

Standard d'urgence : 01 64 71 51 00

**Reflots**



Le magazine de la Ville de Vaux-le-Penil - Décembre 2023

Le magazine de l'information municipale :

01 64 71 51 00 / [www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)



**Directeur de publication :** Henri de Meyrignac / **Rédactrice en chef :** Morgane Girolt / **Comité de rédaction :** Henri de Meyrignac, Guillaume Veux, Amalia DaPonte, Morgane Girolt / **Conception, maquette :** Aurélie Robin / **Impression :** Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. **Photos :** service communication, Adobe stock, Pixabay, Canva, Jessica David, BiotopiHa, Giorgio Pupella, Svend Andersen, CAMVS, Alice Piemme AML, DR. Ce magazine est imprimé en 5 600 exemplaires sur papier PEFC.

**Pour nous contacter :** [communication@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:communication@mairie-vaux-le-penil.fr)